

Est-ce que tous les ostéopathes peuvent traiter les nourrissons ou les jeunes enfants?

Oui, la formation de base en ostéopathie inclut une formation en ostéopathie pédiatrique.

Il est néanmoins conseillé de se renseigner lors de la prise du rendez-vous afin de s'assurer que votre ostéopathe traite les nourrissons; dans le cas contraire il vous dirigera chez un/une de ses confrère/consœur.

L'ostéopathie peut-elle être combinée avec un autre traitement ou avec la médecine allopathique?

Oui. L'ostéopathie ne se substitue pas à la médecine allopathique. Une combinaison ne pose en principe aucun problème et se révèle même bénéfique dans de nombreux cas. L'ostéopathie est un complément à la médecine allopathique.

Le traitement est-il remboursé par l'assurance maladie?

L'ostéopathie, thérapie de première intention, est prise en charge sans prescription médicale, par l'assurance maladie complémentaire (médecine naturelle, médecine douce). Le type de prise en charge dépend de votre contrat d'assurance. Nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre assurance avant la première consultation.

Comment choisir un ostéopathe?

La Fédération Suisse des Ostéopathes (FSO-SVO) a été créée en novembre 2005 afin de regrouper tous les ostéopathes en Suisse qui sont reconnus par les assurances maladies et remplissent des critères de formation spécifiques.

Consulter un ostéopathe membre de la **FSO-SVO**, c'est une garantie de la qualité de formation en ostéopathie et d'une pratique exclusive de cette spécialité. Les membres de la **FSO-SVO** répondent à des critères de qualité très exigeants, selon les normes reconnues par la Conférence des Directeurs cantonaux de la Santé (CDS).

Afin de savoir qui sont les ostéopathes **FSO-SVO** les plus proches de chez vous, consultez notre site internet:

<http://www.fso-svo.ch>, ou téléchargez l'application «oste» sur votre iPhone. Vous pouvez consulter chacun de nos membres en tout temps et sans ordonnance médicale préalable.

avec l'aimable soutien de:

Present-Service

mama baby junior family



we care about you



Secrétariat général

Case postale 1215 · CH-1001 Lausanne

T +41(0)21 796 33 30 · F +41(0)21 796 33 11

www.fso-svo.ch · secretariat@fso-svo.ch

Present-Service

mama baby junior family



we care about you

ostéopathie



Qu'est-ce que l'ostéopathie?

L'ostéopathie est une médecine manuelle dont le but est de diagnostiquer et traiter des lésions réversibles. Le diagnostic et la thérapie se font à l'aide de techniques manuelles spécifiques. L'approche ostéopathique est basée sur trois principes fondamentaux:

- L'évaluation de l'ensemble du corps humain.
- Le postulat que l'être humain dispose de ses propres forces de guérison qui peuvent être optimisées si elle sont stimulées manuellement.
- Le postulat que le corps humain est une entité dans laquelle la structure et la fonction sont interdépendantes.

Quelle est l'origine de l'ostéopathie?

Les bases de l'ostéopathie sont posées à la fin du XIX^e siècle, aux Etats-Unis, par le médecin Andrew Taylor Still (1828-1917). Il découvre que les forces de guérison du corps peuvent être stimulées manuellement, et ainsi favoriser la guérison troubles fonctionnels. Still développe alors son principe «le mouvement, c'est la vie» qui occupe une place centrale dans l'ostéopathie jusqu'à présent.

Comment travaille l'ostéopathe?

La consultation ostéopathique débute par une anamnèse comportant le motif de consultation ainsi que l'investigation de la symptomatologie présentée par le patient, sa chronologie et la recherche d'événements pouvant y être associés.

Dans son anamnèse, l'ostéopathe va aussi investiguer les différents systèmes du corps humain, ainsi que les antécédents personnels et familiaux.

La consultation va se poursuivre par un examen ostéopathique incluant l'observation et la palpation des différentes structures du corps. Ceci afin d'apprécier les différents signes en relations avec les symptômes décrits.

Avec ces informations l'ostéopathe fera une synthèse afin de poser son diagnostic ostéopathique et de proposer un traitement. Il utilisera des techniques manuelles pour solliciter les structures tissulaires en lésion afin de favoriser le rétablissement de leurs qualités mécaniques et, par là, leurs fonctions. Le but du traitement ostéopathique est toujours la restauration mécanique de la qualité des tissus de l'organisme.

Au cas où une prise en charge ostéopathique se révélerait inadaptée, votre ostéopathe vous dirigera vers un professionnel de la santé adéquat.

L'ostéopathie peut-elle s'appliquer aux nourrissons et aux enfants?

Oui. L'ostéopathie est une méthode idéale pour le traitement des nourrissons et des petits enfants. Il est notamment conseillé pour les affections suivantes:

Nourrissons

- Lors des troubles fonctionnels du nourrisson tel que par exemple: colique, régurgitation, constipation, problème de déglutition ou de succion, en cas de trouble du sommeil, de pleurs incessants ou d'irritabilité.
- Lors de troubles fonctionnels mécaniques pouvant résulter d'un accouchement long et difficile, tels que torticolis du nouveau-né, plagiocéphalie ou KISS syndrome.

Jeunes enfants et enfants de tout âge

- Lors de troubles fonctionnels tels que maux de tête, trouble de la concentration, d'affection ORL, malocclusion ou affections orthodontiques, de scoliose, maux de ventre, troubles de la digestion.

De plus, il est vivement conseillé de consulter son ostéopathe lors de chutes ou d'accidents afin de prévenir l'apparition d'éventuels troubles fonctionnels.

Puis-je également suivre un traitement pendant la grossesse?

Oui. Le but du traitement ostéopathique lors de la grossesse est d'assister le processus naturel des changements physiologiques et mécaniques qui peuvent entraîner des troubles fonctionnels tel que douleurs vertébrales et du bassin, troubles digestifs, troubles circulatoires.

L'ostéopathe va chercher à maximiser les capacités corporelles à s'ajuster et à compenser tous les changements de la manière la plus efficace. Avec pour but que la grossesse se passe dans les meilleures conditions possibles.

De plus, il peut être conseillé de consulter un ostéopathe en fin de grossesse pour que l'accouchement se déroule dans les meilleures conditions mécaniques possible.

Attention toutefois, l'ostéopathie ne dispense en aucun cas des visites obstétricales conventionnelles et de la préparation à l'accouchement proposée par les sages-femmes.

Est-il conseillé de continuer à voir un ostéopathe après la naissance de mon bébé?

Oui, il est vivement conseillé de consulter un ostéopathe! Une mère qui allaite et qui s'occupe de son enfant est soumise à beaucoup de sollicitations pouvant entraîner des douleurs.

Ainsi certains troubles comme les maux de dos et du bassin, les troubles de la digestion, l'incontinence, les douleurs lors des rapports, les adhérences cicatricielles, sont parfois la conséquence d'une grossesse ou d'un accouchement et vont pouvoir être améliorés grâce au traitement ostéopathique.